

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MARS 2022

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité :

- Inscription au plan départemental des espaces, sites et itinéraires
- Demande de vente d'un chemin communal
- Contrats territoriaux – Inscription des projets pour subventions du département
- Fixation du prix de vente d'une parcelle en zone d'activité
- Vente d'une parcelle en zone d'activité
- Création d'un emploi non permanent Adjoint Technique Territorial suite à un accroissement saisonnier d'activité à temps complet (35/35ème)
- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe à temps non complet (17,5/35ème)
- Création d'un emploi permanent de Rédacteur Territorial à temps non complet (28/35ème)